

TZ-s

Ciment trass spécial



Liant avec adjuvants spéciaux (PAN 56)

- avec 50 % de trass original tubag



APPLICATIONS

- pour la production de mortiers de chantier faciles à mettre en œuvre et résistants, par ex. mortier de parement et de pose
- pour la pose de pierres de taille très sensibles, à risque de décoloration
- pour l'extérieur et l'intérieur

PROPRIÉTÉS

- le trass permet de diminuer les risques d'efflorescence et de décoloration sur les pierres naturelles et garantit un déroulement optimisé du durcissement
- Ciment spécial en ciment CEM I 52,5 R selon DIN EN 197-1, trass rhénan selon DIN 51043 et additifs particuliers

MISE EN OEUVRE

Température	■ Ne pas appliquer ni laisser sécher les mortiers produits selon les rapports de mélange suivants si la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, si la température est supérieure à +30 °C et en cas d'exposition à la lumière solaire directe et/ou de vent violent.
Séchage / Durcissement	■ Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique.
Nettoyage des outils	■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.
Remarques	<ul style="list-style-type: none">■ Utiliser uniquement des granulats répondant à la norme DIN EN 13139, DIN EN 13055 ou DIN EN 12620.■ Les granulats ne peuvent pas contenir de substances nocives ou colorantes.■ Lors de la pose de revêtements en pierre de taille, il est interdit d'ajouter de la chaux au mortier.■ Pour les revêtements de sol, les joints doivent rester ouverts le plus longtemps possible afin que le mortier de pose puisse sécher à travers les joints.■ Si une égalisation de la hauteur est nécessaire sur un revêtement de sol, le mortier utilisé pour l'égalisation doit être appliqué dans une teneur plus humide que de la terre humide. En d'autres mots, le mortier doit être quelque peu reluisant et humide lors de la compression manuelle d'une balle.■ Le mortier de pose doit, lui, présenter une consistance plastique.

TABLE DE MIXAGE

Rapports de mélange de mortier recommandés dans les sections de pièces :

Revêtements muraux:

Mortier et maçonnerie de dalles en pierre naturelle et artificielle, de plaquettes de briques, de carreaux de faïence et d'autres carreaux de revêtement sur les façades conformément à la norme DIN 18515 et sur les murs intérieurs conformément à la norme DIN 18332, DIN 18333 ou DIN 18352.

Utilisez	Ciment trass spécial	Chaux de trass	Agréгат		
			0-2 mm	0-4 mm	0-8 mm
Lancer d'éclaboussures	1	-	-	2-3	-
Encastré	1	-	-	3-4	-
Mortier de pose intérieur	1	-	-	4	-
Mortier de prise externe	1	-	-	3-4	-
Jointoiment	1	-	2-3 ^{*)}	-	-

^{*)} Adapter la taille du grain à la largeur du joint

Revêtements de sol, escaliers, appuis de fenêtre:

Pose de pierres naturelles et artificielles selon les normes DIN 18332 et DIN 18333 à l'extérieur et à l'intérieur comme revêtements de sol, appuis de fenêtre, habillage de marches et marches d'escalier. Pose de carreaux de céramique selon la norme DIN 18352.

Utilisez	Trass ciment spécial	Chaux de Trass	Agréгат		
			0-2 mm	0-4 mm	0-8 mm
Mortier de pose intérieure	1	-	-	4	-
Pose de mortier sur chape et béton à l'extérieur	1	-	-	3-4	-
Jointoiment	1	-	2-3 ^{*)}	-	-

^{*)} Ajustez la taille du grain à la largeur du joint

FORME DE LIVRAISON

- 25 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type de produit	Liant formulé
Densité apparente	env. 0,95 kg/dm ³
Couleur	gris clair

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	<ul style="list-style-type: none">■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.■ Autres informations dans la fiche de données de sécurité.
GISCODE	<ul style="list-style-type: none">■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)
Élimination	<ul style="list-style-type: none">■ Mettre au rebut conformément à la réglementation.■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.